



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée des délégués de la Fédération suisse du franchises-montagnes 2024

La Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) a tenu ses assises mercredi 17 avril dans le berceau de la race du cheval FM, à Saignelégier. Réunis dans le lieu emblématique de la Halle du Marché-Concours, les 134 délégués ont pris des décisions importantes pour l'avenir de la race. Ils ont accepté diverses modifications des statuts et autres règlements. La proposition relative aux marques blanches a, elle, été finalement retirée par le comité. Deux nouveaux juges de race ont été nommés et un nouveau membre a été désigné pour intégrer le comité de la FSFM.

Saignelégier a accueilli les délégués de la FSFM de toute la Suisse et de l'étranger pour la tenue de son assemblée annuelle en ce 17 avril. A cette occasion, les rangs du comité de la FSFM se sont renforcés par l'élection d'un nouveau membre, Mario Gandolfo de Fregiécourt/JU, suite à la démission de Jean Froidevaux de Delémont/JU. MM. François Lachat de St-Ursanne/JU, Pierre Koller de Bellelay/BE et Martin Stegmann de Süderen/BE ont été, à l'unanimité, réélus pour une période de 4 ans au sein du comité.

Pour succéder à MM. Pierre Koller, arrivé au terme de son mandat de 12 ans selon les limites statutaires, et André Jeanbourquin, démissionnaire, les délégués ont nommé en tant que nouveaux juges de race Mme Jessica Rochat de Vauffelin/BE et Leonhard Risch de Salvenach/FR qui entrent en fonction avec effet immédiat.

Au menu de l'ordre du jour figuraient par ailleurs diverses modifications des statuts et des règlements de la FSFM. La proposition concernant la révision des directives sur les marques blanches a finalement été retirée par le comité, ce qui a été accepté à l'unanimité par l'assemblée. Ce sujet, sensible et émotionnel, sera retravaillé à l'avenir. Une nouvelle proposition plus aboutie sera peut-être amenée lors d'une prochaine assemblée annuelle.

Enfin, les rapports annuels du président, de la gérante et des présidents de commission, ainsi que le programme d'activités 2024, les comptes 2023 bénéficiaires et un budget 2024 équilibré ont été unanimement approuvés.

Saignelégier, le 17 avril 2024

FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES (FSFM)

Personnes de contact :

- Andreas Aebi, président FSFM, tél. 079 814 25 73, e-mail : andreas.aebi@gmx.ch
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. 026 676 63 42, e-mail : p.queloz@fm-ch.ch